

Mercredi 21 avril 2010



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

# FEUILLETON N° 32

ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

### AFFAIRES COURANTES

#### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la preuve au Manitoba (établissement d'une liste d'organisations criminelles)/The Manitoba Evidence Amendment Act (Scheduling of Criminal Organizations)*

M<sup>me</sup> DRIEDGER

(N° 221) — *Loi sur le comité d'examen des décès liés à la violence familiale/The Domestic Violence Death Review Committee Act*

M. HAWRANIK

(N° 222) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

#### PÉTITIONS

M. EICHLER

M. MAGUIRE

M. MCFADYEN

M. GRAYDON

M. BRIESE

M. DERKACH

M<sup>me</sup> DRIEDGER

M. LAMOUREUX

M. BOROTSIK

M<sup>me</sup> STEFANSON

M<sup>me</sup> BRICK

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

(69 h 13 min)

(Assemblée — Conseil exécutif)

(salle 255 — Santé)

(salle 254 — Justice)

---

### **DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les municipalités (biens abandonnés)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Municipal Amendment Act (Derelict Property)*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi sur le report des majorations de taxes foncières visant les chalets (modification de la Loi sur l'aide en matière de taxes foncières et d'isolation thermique des résidences)/The Cottage Property Tax Increase Deferral Act (Property Tax and Insulation Assistance Act Amended)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba/The Manitoba Association of School Trustees Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 7) — *Loi modifiant le Code de la route (suspension de permis de conduire en cas d'infractions se rapportant au trafic de drogues)/The Highway Traffic Amendment Act (Suspending Drivers' Licences of Drug Traffickers)*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 8) — *Loi modifiant le Code de la route (précautions que doivent prendre les conducteurs qui s'approchent de dépanneuses ou d'autres véhicules désignés)/The Highway Traffic Amendment Act (Safety Precautions to Be Taken When Approaching Tow Trucks and Other Designated Vehicles)*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

M. le *ministre* BLAIKIE

(N° 12) — *Loi sur le Fonds du patrimoine mondial Pimachiowin Aki/The Pimachiowin Aki World Heritage Fund Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les recours civils contre le crime organisé/The Civil Remedies Against Organized Crime Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 14) — *Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 15) — *Loi sur les franchises/The Franchises Act*

M. le *premier ministre* SELINGER

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur le Fonds de développement économique local/The Communities Economic Development Fund Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 19) — *Loi sur la protection contre la violence familiale et l'intérêt supérieur des enfants (modification de dispositions législatives concernant le droit de la famille)/The Protection from Domestic Violence and Best Interests of Children Act (Family Law Statutes Amended)*

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 21) — *Loi modifiant le Code de la route (dispositifs d'immobilisation et sacs gonflables)/The Highway Traffic Amendment Act (Immobilizers and Air Bags)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 24) — *Loi sur la reconnaissance des langues autochtones/The Aboriginal Languages Recognition Act*

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances/The Addictions Foundation Amendment Act*

---

## AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

### PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI — Programme des Rangers canadiens

4. Attendu :

que le programme des Rangers canadiens à l'intention des réservistes à temps partiel constitue le noyau des opérations d'appui qu'offrent les Forces armées dans le Nord du Manitoba puis que les Rangers fournissent l'aide essentielle dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage, d'évacuations en cas d'inondations, d'incendies et de catastrophes aériennes, de la surveillance frontalière, de patrouilles de protection de la souveraineté et d'inspections de sécurité dans la région;

que plus de 170 Rangers canadiens sont en poste en ce moment dans sept collectivités situées dans le Nord du Manitoba et que de nouvelles recrues s'engagent annuellement;

qu'il y a des détachements actifs dans les Premières nations de Shamattawa, de Northlands et de St. Theresa Point, à Lynn Lake, à Snow Lake, à Gillam et à Churchill, qu'ils comptent tous plus d'une dizaine de membres et qu'il y en a 40 à Lac Brochet et environ 30 à St. Theresa Point, à Gillam et à Lynn Lake;

que les réservistes qui sont de service gagnent des salaires, qu'ils sont souvent en mesure de louer des motoneiges, de bateaux, des véhicules tout-terrain et d'autre équipement et qu'ils contribuent ainsi à l'économie locale;

que 15 Rangers réservistes ont joué un rôle important récemment dans le sauvetage d'un géomètre qui s'était perdu à quelque 30 kilomètres au nord du Lac Brochet en septembre 2009;

que les Rangers constituent aussi des modèles au sein de leurs collectivités grâce au programme Rangers juniors canadiens, programme pratique à l'intention des jeunes qui vise à promouvoir les cultures et les modes de vie traditionnels, à offrir des occasions récréatives et à renforcer les collectivités par le biais d'une panoplie d'activités structurées mises à l'intention des jeunes vivant dans les collectivités éloignées et isolées;

que d'autres collectivités éloignées du Nord souhaiteraient accueillir un détachement des Rangers,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître l'importante contribution du programme Rangers canadiens qui offre soutien et sécurité dans le Nord de la province;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à saluer le dévouement constant dont font preuve les Rangers canadiens qui sont de service présentement dans le Nord du Manitoba;

que l'Assemblée législative appuie le programme et qu'elle encourage les Forces armées canadiennes à envoyer un autre détachement dans le Nord du Manitoba;

qu'une copie de cette résolution soit envoyée au ministre fédéral de la Défense.

---

## AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 5 mai 2010, à 17 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Workplace Safety and Health » et daté de février 2007.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 19 mai 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Province's Management of Contaminated Sites and Landfills » et daté d'octobre 2007;
- rapport du vérificateur général intitulé « Special Audit: Rural Municipality of La Broquerie » et daté de mars 2008.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 2 juin 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 1 : « Meeting Manitoba's Obligations Under the 1997 Treaty Land Entitlement Framework Agreement ».

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 18 août 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008 (Volumes 1, 2, 3 et 4);
- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009 (Volumes 1, 2, 3 et 4).

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 22 septembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 2 : « Personal Care Homes Program ».

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 20 octobre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 3 : « Assessment Services Branch ».

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 3 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 4 : « Members' Allowances »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 17 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mars 2010.

---